



BULLETIN MENSUEL

9<sup>me</sup> Année

N° 99

Du 15 MARS

au 15 AVRIL

1932



# LE FOYER PAROISSE

RAUBI

ABONNEMENT  
(envoyé par la Poste)

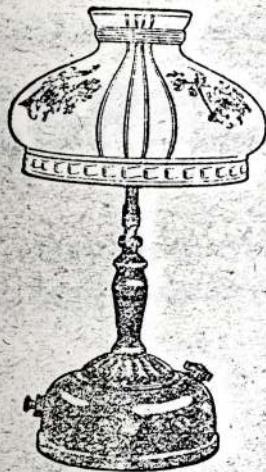
FRANCE . . . 10 fr.

STRANGER . . . 12 fr.

ADMINISTRATION

au Presbytère  
de Saint-Pierre

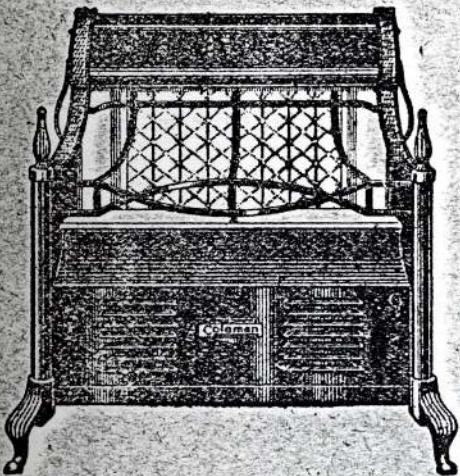




**A**MELIOREZ l'éclairage chez vous par l'emploi des LAMPES et LANTERNES « COLEMAN QUICK-LITE ». Allumage instantané avec allumette. Fonctionnement peu coûteux (un litre de gazoline pour 15 heures d'éclairage) et donnant une lumière qui rivalise avec celle du soleil, excessivement brillante et d'une puissance de 300 bougies, tout en restant douce à la vue, sans aucun danger, le contenu ne pouvant

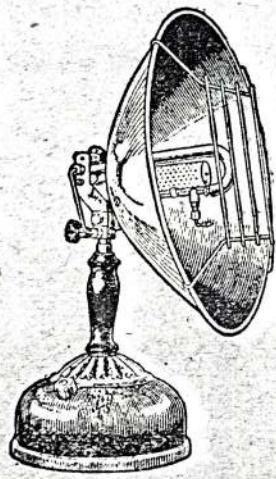
pas se répandre ni faire explosion.

Demandez également LA CHAUFFERETTE ainsi que LE RÉCHAUD « COLEMAN RADIANT HEATER » : ils donnent une chaleur saine, sans odeur, sans aucun danger



d'explosion ; ils permettent de chauffer les appartements très rapidement, même par les plus grands froids, et à bon compte (un gallon de gazoline chauffe durant 15 h.) ; ils peuvent être transportés aisément, tiennent très peu de place et restent toujours propres.

Le FER À REPASSER « COLEMAN » tient aussi sa bonne place au foyer et donne les meilleurs résultats.



Model No. 480



DEPOT DE TOUS ARTICLES " COLEMAN "  
CHEZ M<sup>RE</sup> V<sup>RE</sup> A. PATUREL.

Imp. du « Foyer Paroissial ». -- Le Gérant : J. Cardinal.



# LESPAGNOL FRERES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

## Grand choix de linoleums

Passages toile cirée - Carpettes linoleum - Carpettes de laine

## ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs

Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,  
Verre ordinaire et imprimé, etc.

## Articles de chasse

Plomb - Cartouches - Capsules, etc.

## Outils tous genres

Marque « Stanley »

## Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAINS  
CABINETS INODORES

## Fourneaux de Cuisine - Calorifères

CRAWFORD - ENTERORISE - RICHMOND

## AGENTS DES USINES RENAULT

Groupes électrogènes - Moteurs Industriels - Moteurs Marins  
à Essence et Huile lourde

Devis et renseignements gratuits

Consultez nos Prix



## BONNES NOUVELLES

### ❀ POLICE A RENTE DOUBLE DE L'IMPERIAL LIFE ❀

C'est un nouveau système d'Assurance-vie remarquablement adapté aux besoins de l'homme marié qui a des enfants à élever. Cette police épargne au père un grand souci : Celui d'assurer une protection suffisante pour les enfants qui grandissent, jusqu'à ce qu'ils soient en état de gagner leur vie.

#### ELLE EST UNIQUE

Un programme d'assurance complet dans une seule police. C'est un arrangement qui ne peut être égalé par aucun autre moyen.

#### ELLE EST EXCEPTIONNELLE, REMARQUABLE

Elle garantit pour les dépenses de la famille un revenu DEUX FOIS plus gros que celui que l'on peut obtenir avec la même somme en prenant un autre système.

La police à Rente Double garantit que si l'assuré meurt pendant que ses enfants sont jeunes, il sera payé à la famille, jusqu'à ce que le plus jeune des enfants soit en âge de gagner sa vie, une rente équivalente à DOUZE POUR CENT de la valeur nominale de la police. Ensuite, à l'expiration du terme de paiement de rente, la valeur nominale de la police sera payée à la personne bénéficiaire,

Une Police de \$10.000 d'après le système à Rente Double garantira \$100 par mois (\$1.200 par année) -- durant le terme de paiement de rente -- et ensuite \$10.000 comptant.

Si l'assuré veut que la valeur soit gardée intacte pour ses enfants, il peut stipuler que la somme sera laissée à la Compagnie comme placement à intérêt et que son épouse touchera l'intérêt pendant le reste de sa vie. Lorsqu'elle mourra, la somme intégrale de \$10.000 sera payée aux enfants.

Un programme d'Assurance complet et la réalisation de trois ambitions en UNE SEULE POLICE

**M. Pierre ANDRIEUX**, Représentant spécial  
se fera un plaisir de vous expliquer en détail la Police à Rente Double  
de l'Imperial Life Assurance Company of Canada.

## Service paroissial et Renseignements divers

PAROISSE DE SAINT-PIERRE



**I**NSCRIPTION DE MESSES. — S'adresser au presbytère, le matin jusqu'à 9 h. ; le soir, de 2 à 3 h.

**C**ONFÉSSIONS. — Tous les matins, avant et après les messes. -- Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1<sup>er</sup> vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes.

**B**APTÈMES. — Tous les jours, -- à l'heure convenue. Apporter le *Livret de Famille* afin d'éviter les erreurs dans la transcription de l'acte.

On peut demander une sonnerie de cloches. Le tarif est affiché à la sacristie.

On doit faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

Le baptême privé, appelé aussi *ONDÖIEMENT*, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort. Les cérémonies omises dans ce cas doivent être suppléées au plus tôt.

**P**ARRAIN, MARRAINE. — Pour en remplir l'office, il convient d'avoir été admis à la Communion solennelle. — Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

**M**ARIAGES. — Se présenter pour les publications *au moins quinze jours avant*.

**M** Faire venir le plus tôt possible : les *certificats de baptême* ; l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf ; les certificats de la publication des bans ; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

**C**OMMUNION A DOMICILE. — Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules de ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour parfumer les doigts du prêtre.

**M**ALADE. — Faire appeler le prêtre *sûr qu'une personne est gravement malade, sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.*

### Cours de Catéchisme (Année scolaire 1931-1932).

**N. B.** — L'Instruction religieuse que les parents sont tenus, sous peine de faute grave, d'assurer à leurs enfants, par eux-mêmes et par le prêtre, fait partie du programme des matières classiques dans les Ecoles chrétiennes.

**I. PETIT CATÉCHISME**, pour les enfants qui auront sept ans dans le courant de la présente année : Au Foyer paroissial, le jeudi à 10 h. 1/2.

**II. CATÉCHISME PRÉPARATOIRE**, pour les enfants nés en 1921 :  
Au Foyer paroissial, le mardi et le vendredi, à 11 h.

**III. CATÉCHISME DE LA COMMUNION SOLENNELLE ET DE LA CONFIRMATION**, pour les enfants nés en 1920, et ayant suivi pendant un an le Catéchisme préparatoire :  
Dès la chapelle du Sacré-Cœur, le lundi, le mercredi et le vendredi, à 11 h.

**IV. CATÉCHISME DE PERSISTÉRANCE** après la Communion solennelle :  
Dès la chapelle du Sacré-Cœur : Pour les garçons, le mardi à 11 h. ; pour les filles, le mercredi à 11 h.



## Calendrier du Mois d'Avril 1932

1 Vendredi. — 1<sup>er</sup> du mois. — Le soir à 8 h., Office en l'honneur du Sacré-Cœur.

2 Samedi. — Jour du Saint-Rosaire. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

3 Dimanche. — Octave de Pâques. — Exposition du St-Sacrement à la Grand'messe et aux vêpres. — Après les vêpres, procession mensuelle. — Réunion au presbytère de MM. les Membres du Conseil de Fabrique.

Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

4 Lundi. — L'Annonciation de la B. V. Marie. — Le soir, 6 h., chapelet et salut.

7 Jeudi. — Le soir à 4 h. ½, au F. P., conférence et projections pour les élèves des écoles libres.

10 Dimanche. — Fête annuelle de la Société des Marins sous le vocable de N.-D. de Bon-Secours. — A 10 h., grand'messe pour les Marins vivants et défunt. — A 2 h., vêpres, procession dite «des Marins» et bénédiction de la mer. Puis salut du T. Saint Sacrement.

12 Mardi. — 2<sup>me</sup> du mois. — A 7 h., messe du Tiers-Ordre.

13 Mercredi. — Patronage de Saint-Joseph. — Le soir, à 6 h., chapelet, litanies de Saint Joseph et salut.

17 Dimanche. — 3<sup>me</sup> du mois. — Solennité du Patronage de St Joseph. — A la messe de 7 h. ½, comm. des jeunes filles. — Après les vêpres, instruction pour les personnes de langue anglaise dans la chapelle de St Antoine de Padoue. — Réunion des E. de M. dans la chapelle du Sacré-Cœur.

21 Jeudi. — St Anselme, év., conf. et doct. — Le soir, à 4 h. ½, au Foyer paroissial, conférence (Histoire Sainte et projections) pour les élèves de l'école publique.

24 Dimanche. — 4<sup>me</sup> du mois. — A la messe de 7 h. ½, com. des garçons.

25 Lundi. — St Marc, évang. — Jour des *Litanies Majeures* pour demander à Dieu de conserver en nous la grâce de la résurrection spirituelle. — Le soir, à 6 h., chapelet, litanies des Saints et salut.

30 Samedi. — Ste Catherine de Sienne, vierge. — A 7 h., dans la chapelle du Sacré-Cœur, messe et comm. des E. de M. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

---

Voulez-vous être renseigné sur LA PRATIQUE des *Trois Ave Maria*,  
et sur le splendide Ex-Voto que sera

la BASILIQUE DE NOTRE-DAME des *Trois Ave Maria*,

Adressez-vous

à M. le Directeur du PROPAGATEUR des « *Trois Ave Maria* », à Blois

(Loir-et Cher)



# LA BONNE SAGE

## Les Sacrements

### 4. — Sources de Vie Surnaturelle (*Suite*).

#### L'ORDRE

Comme il y a toujours eu une Religion, il y a toujours eu un Sacerdoce, c'est-à-dire des ministres des choses sacrées, des « anciens » ou des prêtres.

Tel fut Adam, et tels furent Ènos, Noë, Melchisédech, Abraham ; puis, dans la Loi mosaïque, les ministres de la Religion, — grand-prêtre, prêtres et lévites (1).

Ce n'était là cependant qu'une préparation et une figure du Sacerdoce de la Loi nouvelle.

Dans la Loi nouvelle, Jésus-Christ est le seul Rédempteur, le seul Médiateur, le seul Intermédiaire entre le Ciel et la Terre, et par conséquent le seul Prêtre.

Mais selon les dispositions générales de sa Providence, il a voulu que des hommes fussent dans le temps ses délégués terrestres : ce sont les évêques et les prêtres catholiques. — D'où le sacrement de l'Ordre qui les consacre et leur donne les pouvoirs et les grâces nécessaires pour exercer les fonctions sacrées : offrir le sacrifice du Corps et du Sang du Sauveur ; remettre les péchés des hommes ; enseigner la vérité religieuse, présider au Culte public, et rendre aux fidèles, de la naissance à la mort, tous les services d'ordre spirituel que ceux-ci peuvent demander pour la sanctification et le salut de leurs âmes.

De notre côté, nous avons des devoirs envers nos prêtres : écouter leurs enseignements, les aider dans leur ministère, les défendre contre la calomnie et, autant que nos moyens nous le permettent, subvenir à leurs biens matériels pendant qu'eux-mêmes consacrent leur vie à nous sauver les biens spirituels, même après notre mort.

(1) C'est-à-dire homme de la tribu de Lévi, dans laquelle devaient être recrutés les ministres du culte mosaïque.



Le mot **Ordre** (du latin *Ordo*, dans le sens de rang, classe, condition sociale), s'applique fort justement au Sacrement qui crée la hiérarchie des ministres de l'Eglise, depuis les Ordres inférieurs jusqu'au **Sous-Diaconat**, au **Diaconat**, à la **Prêtrise**, et à l'**Episcopat** (1).

Ce sacrement est celui d'un petit nombre. Mais partout, Dieu appelle ceux qu'il veut — sans mérites de leur part — pour travailler au salut de leurs frères.

Cet « appel de Dieu » est ce qu'on nomme la **Vocation**.

L'appelé doit y répondre : Dieu lui sera fidèle.

Dans l'Eglise, le Pape ou Souverain Pontife est, comme évêque de Rome, le successeur de saint Pierre et le premier des évêques de toute l'Eglise.

Les **Évêques** ont seuls le **Sacerdoce complet**, comme les **Apôtres** ; c'est pourquoi eux seuls le donnent par le Sacrement de l'**Ordre**.

Une fois prêtre, on l'est pour toujours, et rien ne peut plus enlever ce caractère, qui reste éternellement. — Mais, pour confesser, il faut que chaque prêtre soit *approuvé* à cet effet et reçoive juridiction de l'évêque comme chaque évêque reçoit juridiction du Pape (2).

Dès le **Sous-Diaconat**, le **Prêtre** s'est engagé : 1<sup>o</sup> à réciter chaque jour le **bréviaire**, où il pris pour toute l'Eglise ; 2<sup>o</sup> à garder le **célibat** et la **continence**, c.-à-d. à vivre hors du mariage et dans une parfaite pureté de cœur. « Celui qui n'a pas de femme veille aux affaires du Seigneur », a dit St Paul, mais celui qui est marié se préoccupe des affaires du monde : il est partagé. » (*1 Cor., VII, 32.*) L'Eglise latine impose donc à ses prêtres le **célibat** afin qu'ils n'aient d'autre famille que les âmes confiées à leur sollicitude, qu'ils puissent se donner exclusivement à leur service et qu'ils soient plus libres de se consacrer à tous les genres de ministère, en pays chrétien ou infidèle.

Il est donc juste, dans ces conditions, que la vie matérielle leur soit assurée par les fidèles, selon la remarque et la recommandation de saint Paul (*1 Cor., IX.*)

(1) Nous avons déjà vu que le mot **Prêtre** (*presbyter*) signifie *vieillard*, ancien, homme vénérable ; dans l'Eglise primitive, les Prêtres étaient choisis parmi les Anciens. Le mot **Curé** veut dire *celui qui a la charge des âmes* ; le **Vicaire** est le *remplaçant* ou *l'aide* du curé.

(2) **Juridiction**, c'est-à-dire pouvoir de *juger* ou d'exercer l'autorité spirituelle.



Les premiers prêtres catholiques ont été saint Pierre, qui fut Pape, les Apôtres, qui furent évêques, et les fidèles choisis et consacrés par les Apôtres pour être prêtres et missionnaires.

Ce Sacerdoce s'est continué depuis, tout le long des temps, et il en sera de même jusqu'à la fin du monde. Quand il n'y aura plus de prêtres, il n'y aura plus d'Eglise, et le monde finira.

(A suivre)

MGR A. LE ROY.

---

## Actes Paroissiaux

(DU 15 FÉVRIER AU 15 MARS 1932)

---

### BAPTÈMES. — Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Eglise ,

*Le 16 février : FOLQUET, Rose-Marie. Parrain : Edouard Borotra ; marraine : Hélène Fouchard. — Le 21 février : MACÉ, Henri-Emile-Joseph. Parrain : Henri Théberge ; marraine : Hélène Mahé. — CARRÈRE, Pierre-Joseph-Henri. Parrain : Joseph Gautier ; marraine : Marie Le Saux. — Le 25 février : TUSICK, Marcel-Michel-Joseph. Parrain : Marcel Girardin ; marraine : Eugénie Fouchard. — Le 6 mars : HIECKS, Emilie-Jeanne-Elizabeth. Parrain : Sylvestre Doyle ; marraine : Edouardine Briand. — Le 10 mars : DESOCETS, Roger-Jean-Auguste. Parrain : Auguste Le Bars ; marraine : Jeanne Haran. — Le 13 mars : NICOLAS, Geneviève-Marie-Thérèse. Parrain : Raymond Colin ; marraine : Madeleine Trifol.*

### SÉPULTURES. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

*Le 22 février : GUILLERMO, Yves, 56 ans. — Le 2 mars : ORSINI, Suzanne-Marie-Eugénie, 2 ans. — Le 4 mars : APESTÉGUY, Alexandre-Georges-Francis 1 mois. — Le 8 mars : FITZPATRICK, Albert-Francis, 6 mois. — Le 14 mars : HIRS, Louis-Georges, 19 ans.*

---

### A Vendre

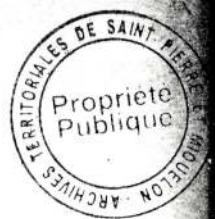
Un APPAREIL RADIO L. L. du dernier modèle, neuf,

pour ondes courtes et ondes longues.

Appareil perfectionné, comportant grille écran, trigrille, heterodyne séparée, etc.

Très bon état et fonctionnement exceptionnel sur ondes courtes aussi bien que sur ondes longues.

Chez : A. Sarrazin.



# ÉCHOS DU MOIS

(DU 15 FÉVRIER AU 15 MARS 1932)

*Port de Saint-Pierre* — Les entrées, du 15 février au 15 mars, ont été de 12 vapeurs et 1 voilier.

*Au poste de la Radio-diffusion.* — Le nouveau poste de Saint-Pierre, inauguré par M. Sauto, gouverneur p. i., le dimanche 21 février, comprend un récepteur R. V. D. C. 4 à ondes courtes et à grand trafic ; il est muni d'un dispositif antifading. Il a été construit par la Société française Radio-électrique, laquelle a équipé 90 % des postes français et coloniaux et 40 % des postes mondiaux.

L'appareil fonctionne au moyen de 33 lampes placées sur les différents circuits. Il rend possible l'audition de toutes les émissions radiophoniques du monde comprises entre 15 et 40 mètres de longueur d'onde.

Ce récepteur, installé dans un des immeubles du Service local, place du Gouvernement, est relié par une ligne souterraine avec la station locale de radio-diffusion qui peut retransmettre ainsi, sur sa longueur d'onde habituelle (515 m.) et à la puissance de 250 watts antenne, les émissions reçues sur son récepteur.

L'émetteur de la station, qui est du type régional M. D. 25, a été fourni par la même Société. Il permet une réception très satisfaisante, sur simple galène, dans toute notre colonie. D'ailleurs il s'est fait entendre parfaitement au cours de ses essais, à Sydney, à Canso et sur le Grand-Banc, à une distance de 430 milles.

Un petit auditorium, installé à la station locale, est équipé pour transmettre discours ou concerts locaux et musique enregistrée.

Dans le courant de l'année 1932, le service de la Radio-diffusion sera doté d'un amplificateur à grande puissance, qui permettra l'audition publique de tous les concerts émis par la station de Saint-Pierre.

*Travaux prévus à Saint-Pierre.* — Des adjudications ont été faites, à la date du 1er mars, en vue de travaux à effectuer qui répondent à un intéressant programme d'urbanisme et qui fourniront du travail aux ouvriers empêchés de se livrer à la pêche. Les voici :

1. — Fourniture de pierre concassée nécessaire à l'empierrement de la route de Savoyard. — Dépense prévue : 40.000 fr. environ.

2. — Travaux de réparation et d'entretien de toitures des immeubles divers du Gouvernement. — Dépense prévue : 20.000 fr. environ.



3. — Travaux du bétonnage du crib des nouveaux quais ; fondations de l'Hôtel des Douanes et des Postes. — Dépense prévue : 130.000 fr. environ.

4. — Construction d'aqueducs dallés, bordure de trottoirs et dalles pour caniveaux sur les routes de St-Pierre. — Dépense prévue : 76.000 fr.

5. — Construction de la maison des médecins. — Dépense prévue : 220.000 fr.

**Les Missions.** — Celle des hommes et des jeunes gens a commencé le dimanche, 28 février, et a été prêchée par le Père Cardinal, curé de la paroisse. Une fois du plus, les « grandes vérités » ont fait une impression profonde sur cette masse d'hommes et de jeunes gens qui remplissaient la nef et les bas côtés de l'église. Et le rendez-vous à la Sainte-Table, le dimanche 6 mars, a donné lieu à un spectacle réconfortant : pendant une demi-heure, deux prêtres ont distribué la divine Eucharistie à ces chrétiens qui venaient de chanter avec entrain le *Credo*, et qui ont achevé leur action de grâce par un vibrant *Magnificat*.

À la fin des vêpres, le P. Cardinal a annoncé l'ouverture de la mission des enfants ; puis, après une dernière exhortation à la persévérance, il a donné la bénédiction apostolique à ceux qui avaient, le matin, accompli le grand devoir pascal.

**La Mission des enfants.** — Ils étaient plus de six cents à assister aux instructions faites, à 11 h. 1/4 et à 4 h. 1/4, par le P. Letourneur pour les préparer à la communion pasciale. La Mission commencée dimanche soir, 6 mars, s'est terminée le jeudi suivant, 10 mars, par une communion générale, après laquelle le P. Letourneur a donné à tout ce petit monde la bénédiction apostolique.

Et maintenant, c'est aux parents à veiller à ce que les enfants soient, plus que jamais, fidèles aux différents devoirs qui leur ont été rappelés pendant ces jours de bénédiction.

**Le Câble français.** — Par le courrier du 7 mars sont arrivées à St-Pierre des nouvelles peu rassurantes des Bureaux du Câble Français de New-York. On annonçait que la Compagnie Française des Câbles avait fait un arrangement d'exploitation avec la *Commerciale*, grosse Compagnie américaine. La Compagnie Française n'a conservé que le directeur et cinq employés sur un de quatre-vingts. La *Commerciale* a pris à son service trente des anciens Câble Français ; les autres ont été licenciés. C'est la crise du chômage !

**Société des Marins.** — L'assemblée générale annuelle de la Société des marins sous le vocable de Notre-Dame de Bon-Secours, a eu lieu le jeudi, 10 mars, au Foyer paroissial.

D'après le rapport lu par M. Pierre Gervain, président, la situation est assez satisfaisante, et ce malgré la crise économique qui se fait sentir à St-Pierre comme ailleurs.



Les dépenses ont atteint la somme de 10,335 fr. 30, — les ~~sextuirs en~~ espèces et en nature ayant été beaucoup plus importants qu'à l'ordinaire.

Mais l'apport des Membres honoraires, soit 4,257 fr., avec une subvention de 1.500 fr. du Service local, ont aidé à maintenir l'équilibre financier de la Société, et lui permettent de parer aux besoins nouveaux qui peuvent se produire.

L'actif de la Société est actuellement de 23.121 fr. 59.

Sur l'invitation du Président, l'assemblée générale a voté des remerciements à M. le Gouverneur et au Service local, et à MM. les Membres honoraires pour leur générosité ; puis aussi à MM. Béchet et Pichon qui ont rempli avec zèle l'office de collecteurs auprès des Membres honoraires ; enfin à Mme Béchet qui, depuis des années, seconde son mari dans sa fonction de trésorier.

Une motion spéciale a été acclamée en l'honneur de Mgr Heitz, préfet apostolique, l'ami et le conseiller dévoué de la Société depuis douze ans.

Après approbation de la gestion financière, et ratification de l'élection faite par le Bureau de M. Pierre Frioult comme membre du Conseil, en remplacement de M. Alphonse Gautier, décédé, l'assemblée a fixé au dimanche 10 avril la prochaine fête des Marins.

La réunion s'est terminée par une intéressante causerie de Monseigneur sur les Chartreux et la Chartreuse, agrémentée par des projections qui ont permis de faire plus ample connaissance avec le pays du Dauphiné.

*La question de la morue.* — Un négociant de St-Jean de Terre-Neuve, M. Barr, de passage à St-Pierre le 9 mars dernier, avait appris que des acheteurs venaient d'offrir aux pêcheurs de prendre leur morue, au prix de 65 fr. le quintal. Aussitôt il se mit en rapport avec les pêcheurs St-Pierrais et leur proposa 70 fr. pour la petite morue et 90 fr. pour la moyenne et la grande. La réponse devait lui être adressée à St-Jean par l'entremise de M. P. Frioult ; et celui-ci, dès le 11 mars, lui fit connaître par un cable que les pêcheurs de St-Pierre acceptaient ces propositions.

L'affaire en est là. Va-t-elle cette fois, recevoir une solution satisfaisante ? Nous le souhaitons... Pour le moment, il s'agit d'un stock de 7.000 à 8.000 quintaux, reliquat de la dernière campagne, dont le produit, avec la prime promise par le Service local, permettrait de préparer la campagne prochaine dans de meilleures conditions.

*Mouvement des passagers.* — ARRIVÉS, le 15 février, par le « Sambro » : Mme Lépinoy. — Le 16 février, par le « Reinnunga » : M. L. Jézéquel. — Le 20 février, par le « Magahild » : M. H. Hacala ; M. et Mme D. Béchet. — Le 9 mars, par le « Sylvia » : M. A. Briand.



**PARTIS**, le 24 février, par le vapeur « Sylvia » : M. R. De la Villefromoy.  
**Le 27 février**, par le « Magnhild » : M. et Mme E. Lauzun et enfants.  
**Le 9 mars**, par le « Sylvia » : M. E. Norgeot ; M. et Mme A. Bartlett. —  
**Le 12 mars**, par le « Magnhild » : MM. R. Dagort, F. Paturel.

### VICTIMES DE L'AMOUR !

C'est telle femme, honnête et bonne, dont le mari est d'une inconduite noire.

C'est tel mari, sérieux et fidèle, dont la femme, légère, laisse son foyer à l'abandon.

Et, s'il y a des enfants, que dire de leur sort douloureux dans un pareil milieu, un enfer?...

Certains chrétiens répondent : il n'y a qu'un moyen de supprimer cet état de choses, ces souffrances : le divorce !..

Le moyen semble radical ; mais il ne va à rien moins qu'à supprimer purement et simplement le devoir moral. Il n'est, en effet, aucune loi morale qui n'ait ses victimes : faut-il donc, pour autant, la nier?.. L'expérience démontre que les hommes, s'ils veulent pratiquer la loyauté d'une manière parfaite, laissent fatallement en route des victimes. Mais l'homme qui aura été loyal jusqu'à avoir à en supporter des conséquences douloureuses, est en droit de dire : « Ma vie a été brisée, mais j'ai sauvé ma conscience !.. »

La justice aussi a ses victimes ; mais ces victimes constituent la troupe bénie des héros qui guident la marche de l'humanité vers le mieux. Nous nous inclinons devant eux avec émotion et reconnaissance, parce qu'ils sont la lumière qui donne à la vie humaine son sens le plus élevé et le plus divin.

Le sentiment patriotique a aussi ses victimes. Il peut arriver que le patriote se trouve dans l'obligation de sacrifier sa vie pour son pays ; — l'avu, hélas ! quand il s'est agi du salut de la France. Il y avait pourtant pour lui un moyen de sauver sa vie : c'était de se faire porter nulle, ou de s'embusquer. Devant une pareille lâcheté notre conscience s'oppose. Mais nous nous inclinons, par contre, profondément devant milliers de victimes qui ont complé leur vie pour rien, heureux de la consier à un principe, à l'amour de cet être collectif et supérieur qui appelle la Patrie. Ils se sont donnés, sans souci de leur bonheur personnel.



Ils sont morts, et aujourd'hui nous nous inclinons profondément devant eux. Faisons la même chose pour les héros de l'amour victimes qui, au lieu de chercher à sauver leur bonheur personnel, déclarent : « L'amour est plus que moi. La vie familiale est plus que moi. Le chemin que doit suivre l'humanité pour arriver à la perfection ne doit pas être confondu avec mon propre bonheur. Et puis, les enfants et leur éducation sont des œuvres auxquelles, s'il est nécessaire, je sacrifierai ma personne. » Ils sont victimes; mais par leur fidélité au principe, c'est-à-dire à l'indissolubilité du lien conjugal, ils montrent à l'humanité le chemin du véritable amour.

Abbé VIOLET.

## Un peu de notre Histoire (94).

1819 (*Suite*)

Comme on a pu le voir (N°s 92 et 93 du F. P.), le gouvernement de la Colonie se trouvait souvent en face de difficultés, parfois délicates; et le commandant Fayolle, successeur de M. Bourrilhon, avait fort à faire pour amener les habitants à ne plus compter sur des distributions régulières de vivres et de matériaux divers auxquelles, abusivement, ils avaient été habitués.

Nous donnons ci-après la suite de la lettre du 10 nov. 1819, par laquelle le commandant rend compte de la situation au ministre des Colonies :

« J'ai engagé M. Dibarboure, négociant en cette île (habitant qui, sous tous les rapports mérite ma confiance et a su gagner celle des habitans) de fournir de la farine, du lard, du beurre et de la mélasse à ceux des colons des deux îles qui contracteraient volontairement entre ses mains, l'obligation de lui payer dans le courant de l'année 1820, la valeur des fournitures qu'il leur ferait, soit en morue, produit de leur pêche, soit en argent. D'un autre côté, je devais veiller à ce que l'habitant ne fut pas lezé; et pour le mettre à même d'opérer le remboursement de ce dont il se trouvait redétable, j'ai exigé de M. Dibarboure que les vivres fournis seraient vendus aux habitans au prix qu'ils coûtent en France au Gouvernement.

« Je fixai ensuite la quantité que chaque famille pourrait recevoir; les ressources bornées du Magasin m'imposaient la loi de cette dernière mesure.

« Cette base posée, M. Dibarboure contracta par écrit, envers moi,



l'obligation de livrer aux chefs de famille, les quantités de vivres indispensables nécessaire à leur existence. Ces denrées furent mises à sa disposition chez lui ; et il s'est engagé à les réintégrer en même quantité dans les magasins du Roi dans le courant de l'été 1820.

• Ce moyen, Mgr, a assuré l'existence de la population pour cet hiver, et me fournira en outre l'avantage précieux de connaître les moyens de chaque famille pour se maintenir dans la colonie, sans autre secours que ceux de leur travail, et fera enfin rentrer dans les magasins du Roi, un approvisionnement qui me mettra à même de les aider encore dans l'avenir si le cas l'exigeait.

• V. E. sentira néanmoins que l'embarras dans lequel je me suis trouvé pourrait se renouveler. La mesure que les circonstances m'ont forcé d'employer ne pourrait peut-être pas avoir lieu alors. Je crois donc que c'est un devoir impérieux pour moi, de lui dire que je regarde comme une chose indispensable nécessaire l'établissement ici d'une maison de commerce qui aurait pris avec le gouvernement l'engagement d'avoir un magasin approvisionné de tout ce qui est atile, tant en vivres que pour l'industrie de la pêche, et en général pour les besoins de la population.

• La situation géographique des deux îles commande cette mesure. Enveloppées de glaces pendant six mois, aucun secours ne peut pénétrer pour subvenir à nos besoins. Isolés à peu près du monde, nous ne devons attendre et trouver nos ressources que dans celles que la prévoyance nous aura mis à même de réunir. Le salut de la population, l'existence même de plusieurs des Employés du Gouvernement qui sont réduits en ce moment à une ration jusqu'à ce que V. E. daigne prendre en considération leur situation (qui, sous aucun rapport, ne peut être comparée avec celle des Employés des autres colonies) m'imposent le devoir de lui dire que la proposition que j'ai l'honneur de lui soumettre, mérite son attention toute particulière.

• Je terminerai, Monsgr, cette lettre qui vous donne l'état exact de la colonie, en priant V. E. de continuer votre bienveillance à des habitans qui, par leur longs malheurs, les dangers continuels auxquels ils sont exposés, sont rendus dignes d'attirer sur eux les bienfaits de S. M. Si vous daignez particulièrement observer que le produit de la pêche de ces mêmes habitans surpassé celle d'année, celle de l'année précédente de 3.000 quintaux.

• Après avoir plaidé la cause de mes administrés je dois Monsgr, sans préjuger votre opinion sur les moyens que j'ai employés pour sortir de la crise où je me trouvais, vous prier d'être persuadé que je n'avais qu'un seul but, que je n'en aurai jamais qu'un, celui de mériter votre approbation et de me rendre digne de la confiance que S. M. a bien voulu me témoigner.

• Croyez Monsgr, etc. »

(A suivre)

E. S.



# Chronique de l'Île-aux-Marins

(DU 15 FÉVRIER AU 15 MARS 1932)

---

*Election d'un adjoint.* — Le Conseil Municipal s'est réuni le 23 février, en session extraordinaire, pour procéder à l'élection d'un adjoint en remplacement de M. Joseph Admond, 1<sup>er</sup> adjoint, démissionnaire. M. Emile Boissel, 2<sup>me</sup> adjoint, a accepté les fonctions de 1<sup>er</sup> adjoint qui lui ont été offertes conformément à la loi. M. Pierre Séignac père a été élu 2<sup>me</sup> adjoint.

*Société de Tir.* — Voici du nouveau ! Pour répondre aux aspirations de tous, et procurer des distractions honnêtes dans notre pays un peu déshérité sous ce rapport, une Société de tir vient d'être fondée à l'Île, sous le vocable de N.-D. des Marins, par M. le Curé, ancien combattant. Elle comprend un bon nombre d'hommes et de jeunes gens qui viennent tous les dimanches, après les vêpres, à la salle de l'Étoile, s'exercer au maniement de la carabine. Il y a une belle émulation. Plusieurs Saint-Pierrais ont bien voulu s'intéresser à la société naissante, soit en lui fournissant armes et munitions, soit en l'aidant, comme membres honoraires, de leur sympathie et de leur bourse. Cette œuvre intéressante apprend à se grouper, à s'unir, à devenir meilleur au point de vu social et même religieux. La salle de l'Étoile, en effet, n'est pas éloignée de l'église; et nos tireurs peuvent facilement se rendre de l'une à l'autre. Ce faisant, ils participeront au grand concours dont le ciel est l'enjeu; et en donnant le bon exemple à la paroisse par leur assistance aux offices du dimanche, il auront chance d'atteindre le seul et vrai but qu'il importe de ne pas manquer : le salut éternel...

---

## Dédicé aux mamans.

Qu'on se figure un enfant qui se cogne la tête à une table et se met à pleurer. Devant les larmes du moutard, les réactions des mamans ne sont pas les mêmes ; elles permettent de juger l'influence éducative, celle-ci pouvant être très différente suivant les personnes. Ainsi :

Telle maman, toute pâle, se met à trembler. Elle crie : « Mon Dieu ! comme cet enfant m'a effrayée!... Tu ne vois donc pas, triple malin, etc. »

Telle autre se précipite : « Ah, le pauvre enfant ! Quel coup ! Il s'est tué ! etc. »

Celle-ci saisira vivement le petit, le pressera contre elle... Et on l'entend dire d'une voix désolée : « Viens, mon ange, mon amour, viens près de ta



maman chérie : tu auras... » Et elle lui promet une chose que l'enfant a précédemment demandée et qu'on lui a refusée avec raison.

Celle-la — et le type n'est pas unique — s'écrie : « Oh, cette vilaine table, ce méchant meuble ! Attends, nous lui donnerons des coups ! »

En voici une qui parle ainsi au bébé : « Allons, ce n'est rien, ne pleure plus ! Un grand garçon ne pleure pas pour si peu de chose. Tu vois : tu es grand, tu ne pleures presque plus... »

On demande :

Laquelle de ces cinq mamans vous semble une vraie éducatrice ?



**A ceux qui aiment à lire.**

Défiez-vous des éditions soi-disant populaires et des collections à bon marché !

Voici ce qu'en dit M. Brandicourt dans la REVUE DES LECTURES, du 15 octobre dernier :

« Il n'est pas inutile de mettre en garde les parents et tous ceux qui ont charge de jeunes contre ces brochures aux couvertures voyantes et aux titres ronflants.

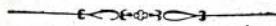
« Sous des dehors engageants, rien de bon ne s'y trouve, car elles n'offrent qu'une idée fausse de la vie à la manière d'un miroir déformant. Mais si le miroir, par l'image grotesque qu'il reflète, prête à rire, le ciné-roman peut être l'origine de bien des larmes. »

Pour le moment, nous signalons aux lecteurs du FOYER PAROISSIAL les collections malaisantes à rejeter :

*Les Films favoris ; le Cinéma romanesque ; les Dossiers secrets de la Police ; Collection La Vie de Paris ; Mon Film ; Mon Roman Cinéma ; Mon Roman ; Les Romans de Marcel Pricollet ; Select-Collection ; Romans célèbres de drames d'amour.*

N. B. — On peut trouver à la BIBLIOTHÈQUE PAROISSIALE, le dimanche après la grand'messe, des collections de volumes intéressants, pour la jeunesse et pour les grandes personnes.

**Lisez de préférence les livres de la BIBLIOTHÈQUE PAROISSIALE !**



**A vendre :**

Une maison. — S'adresser à Mme Irazoquy.



**Chez Albert BRIAND**

Un piano neuf.

Banquettes de piano.

L'eau de Javelle

**« LA PARISIENNE »**

épargne temps, travail,  
combustible.

**Chez Albert OZON**

Gramophones - Saxophonie

Brunswick Panatrop

*Prix réduits.*

**A Louer**

**Chronique de Miquelon**

(DU 15 FÉVRIER AU 15 MARS 1932)

**BAPTÈME.** — Est devenue enfant de Dieu et de l'Eglise,

*Le 8 mars* : Marie-Andrée-Lucie CORMIER. Parrain : Dominique Borotra ; marraine : Lucie Curet.

**SÉPULTURE.** — A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

*Le 6 mars* : Ernest-Emile COSTE, 58 ans.

**Bonne nouvelle.** — Un radiotélégramme arrivé le 1er mars et venant de MM. C. P. Chartier et C<sup>ie</sup>, a fait aux pêcheurs de Miquelon des propositions intéressantes pour l'achat du stock de morues de la dernière campagne. La population s'en est réjouie ; et des pourparlers ont été engagés aussitôt pour l'expédition qui devra être terminée à la fin de mai.

**Notre hiver.** — Il a été rigoureux cette année, surtout en février, tant à cause du froid et de la neige abondante que des tempêtes devenues plus fréquentes que de coutume. Les parcs à charbon se sont presque vidés ; heureusement, il y avait du bois à la montagne ! Les pères de famille et les grands jeunes gens y ont fait des voyages pour se ravitailler.

**Conférence au Foyer paroissial.** — Au prône de la messe, le dimanche, 13 mars, le P. Lucas avait invité les paroissiens à une conférence sur Saint Tharcisius, martyr de l'Eucharistie. Cette conférence a eu lieu le soir, à 8 h., au Foyer Sainte-Thérèse. Assistance nombreuse et recueillie. L'histoire de cet enfant est si touchante ! Rien d'étonnant que l'émotion ait gagné plus d'un, lorsque passèrent sur l'écran les vues artistiques montrant le jeune saint qui s'en allait à travers les rues de Rome pour porter le céleste trésor aux chrétiens emprisonnés, et qui tomba victime de son dévouement. Pendant cette scène impressionnante, la chorale des jeunes filles chanta le cantique de St Tharcisius approprié à la circonstance.



:- Les Produits NESTLÉ sont les meilleurs :-

**LINGERIE** pour Hommes,  
Dames et Enfants  
Bonneterie - Epicerie

**PETIT CARNET**  
DE

**Timbres de Commerce Libres**  
Offert par

**M<sup>me</sup> Georgina Detcheverry**

Commerçante

Dans ce carnet le client groupe avec soin les timbres offerts par notre Maison et viendra nous réclamer la prime lorsqu'il y aura droit

Reclamez les timbres en faisant vos achats

Et donnez la préférence à la Maison qui les offre

Commission - Consignation

**A. Grimaux & Cie.**

Boulangerie - Epicerie

Grains et Farines en gros et en détail.

Biscuits et Bonbons en stock et sur commande.

**H.-A. PATUREL, St-Pierre**

Commissions - Consignations

Gros & Détail

Alimentation, Vins, Liqueurs, Tissus, Confections, Chaussures, Parfums de Luxe, Farines, Grains, Foin.

Employez l'eau de Javelle  
« LA PARISIENNE ».

C'est la meilleure.

Chez Albert Briand,



**SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)**

**J. Nicolas,**

Vins et Liqueurs - Alimentation  
Articles de fumeurs - Sacs et papiers  
d'emballage - Cigarettes Nationales.

Le meilleur des reconstituants

**VIN DU CAP CORSE**

**L. N. Mattei-Bastia**  
le seul véritable

**La « Morue Française »**

Armement à la grande pêche  
et au long cours.  
Approvisionnements généraux.

**A. MAUFROY**

*Quai de la République*  
Commission - Représentation  
Importation - Exportation.

**PIERRE GOGNY, rue Borda**

Epicerie - Liqueurs - Légumes  
Articles divers

**American House**

Vins et spiritueux. - Quai de la Roncière

**C. P. Chartier et Cie,**

Représentant de la Maison Peugeot  
Bicyclettes.

**L. James**

Commission - Représentation

**Joseph GAUTIER**

Boucherie - Charcuterie - Légumes  
Oeufs, etc. Fournisseur des navires.



**GRAINES DU COQ HARDI**  
20 variétés potagères extra et un cadeau  
franco domicile contre mandat de 20 fr.  
18, QUAI MÉGISSEURIE, PARIS  
Catalogue-calendrier de semis gratuit

**LA « MORUE FRANÇAISE »**

Sous-Agence Nord

Denrées de toutes sortes.

**P. Le Tiec**

Alimentation générale  
Produits de choix  
Demi-gros et détail

**PÉCHERIES DE FRANCE**

Agence de St-Pierre  
Coramissions — Consignations - Denrées  
Vins et Spiritueux

**Auguste DÉROQUET**

Constructeur breveté de navires.  
Entrepreneur en tous genres.

**A. Dugué**

Boucherie — Charcuterie — Légumes —  
Oeufs, etc. — Fournisseur des navires.

**C.P. Chartier et Cie,**

Vins et Spiritueux.

**Pension-Restaurant**

Mme Cadet - Etcheverry,  
Quai de la Roncière.

**HOTEL ROBERT**

Quai de la République

**A. S. Mac Millan**

General Contractor  
St-Pierre et Halifax

**A Louer**



# SAINT-PIERRE SLIPS AND STORES C°

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.350.000 FRANCS

Rue du 11 Novembre

## Cales de Halage

APPROVISIONNEMENT GÉNÉRAL

CHARBON - CIMENT - BOIS

Fournitures pour la Marine

Consignation: Navires & Chalutiers

QUAIS & ENTREPOTS

AGENTS DES RADIOS AMÉRICAINS

« NATIONAL »

Fournitures diverses pour postes

de radio en stock et sur commande

Magasin de détail: Angle des Rues Nielly et du Maréchal Foch

# Julien MORAZÉ

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation - Liqueurs  
Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres  
Warehouse avec Quai

## REPRÉSENTANT

Champagne: Perrier-Jouet, Victor Clicquot, Reims.

Armement: Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

Armement: Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime: The Board of Underwriters of New-York, N.Y.

Assurance contre l'incendie: Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins: The Hubbard Engineers Co, Middletown, Conn

Huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil Co of New-York, Socony.

Cigarettes Gloria.

## SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

### Louis Hardy Legranvillais,

AGENT Imperial Oil Limited

Great West Wine Co

Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne

Delbeck et Cie, Reims - Champagnes

Fournier-Demars de Bourges -

Liqueurs.

### Farines

Demandez la marque

« Royal Household »

Dépot chez H.-A. PATUREL

Représentant

The Ogilvie Flour Mills Co. Montréal

### ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.

Épicerie - Mercerie - Quincaillerie.

### HOTEL LALANNE

QUAI DE LA RONCIÈRE



A votre séjour en France, visitez la « Tour du Bonheur » entre ~~Parc de la~~  
et les Rochers Sculptés par l'Abbé FOURRÉ

## MINIHIC BEACH HOTEL (Sur la Plage)

## **ROTHÉNEUF** (Ille- et Vilaine)

## Restaurant, Bar

Tout confort moderne Garage pour 20 voitures

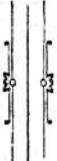
Salles de Bains - Cabines à Douches - Poste distributeur d'Essence - Terrasse  
Salon de Lecture - Salle de Restaurant pour 80 couverts - Jardin avec Bosquets  
Autocar à la Gare et pour toutes excursions.

Le meilleur accueil sera réservé aux St-PIERRAIS

## SALON DE LECTURE

## CONFORT MODERNE

ORDEAUX 25. 56 A



## ENGLISH SPOKEN

## HABLA ESPANOL

AD. TÉLÉG : PYRÉNOTEL-BORDEAUX

## BORDEAUX

## HÔTEL & RESTAURANT DES PYRÉNÉES

12 & 14, RUE SAINT-RÉMI, 12 & 14

TÉLÉPH. 45.50

**A. LAFARGOUETTE  
PROPRIÉTAIRE**

EAU COURANTE CHAude ET FROIDE —  
— CHAUFFAGE CENTRAL —  
TÉLÉPHONE DANS TOUTES LES CHAMBRES

## Machines à écrire « REMINGTON »

— Rubans à machine — Papier tous genres —

## Machines à calculer « DALTON »

Représentants : **La MORUE FRANÇAISE**

## Saint-Pierre



# VÊTEMENTS TIP TOP

Un homme heureux!...

Et pourquoi?

Parce qu'il a un costume de la meilleure qualité  
et à un prix tout à fait modéré.

Pour cela il s'est adressé à

Tip Top Tailors Ltd



qui vous offrent des COMPLETS et  
des PARDESSUS variés de belle  
qualité au prix unique de

\$ 24

Faites comme lui  
et vous vous en trouverez bien.

**TIP TOP**

Renseignements et Echantillons

Chez **Etienne DAGUERRE**

à SAINT-PIERRE

(SAINT-PIERRE & MIQUELON)



# LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Siège Social à TORONTO, Canada.

Il est du devoir de chacun, tant pour son pays que pour lui-même de mettre régulièrement en réserve une partie du produit de son travail. Ouvrez donc un compte d'épargne dans notre banque où, en toute sécurité, vos fonds vous rapporteront des intérêts aux taux en cours.

Nous sommes organisés de façon à vous donner entière satisfaction en ce qui concerne toutes les opérations de Banque, y compris la vente de traites ou de chèques, ainsi que les chèques de voyageurs et les lettres de crédit.

Nous sommes à votre entière disposition pour tous renseignements utiles ; et nous vous invitons à venir sans hésitation, nous consulter au sujet des opérations qui pourraient vous intéresser. Notre meilleur accueil vous est, du reste, tout particulièrement réservé.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Capital versé : 30 Millions de Dollars

Fonds de Réserve : 30 Millions de Dollars

St-Pierre & Miquelon

P. R. HAMEL

*Directeur.*